Commune de MAILLEBOIS

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

ANNÉE 2018

N° 157

MARS

AU FIL DE LA BLAISE

Séance du 23 mars 2018

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Danielle Girard, M. Ivo Vandevelde, M. De Boisanger Arnaud, M. Alleaume Jean-Paul, M. Merlet Philippe, Mme Bouillon Nathalie, M. Palat Laurent.
Absent excusé: M. François Caré.
Secrétaire : M. Ivo Vandevelde.
Le compte-rendu du conseil du 2 mars est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Mme Girard donne le détail du compte administratif 2017. L'excédent global 2017 s'élève à 193.619,06 € dont un excédent de fonctionnement de 215 687.24 € et un déficit d'investissement de 22 068.18 €

Fonctionnement-dépense: budget voté: € 751.973,19
budget réalisé: € 568.604,85

Les postes de la restauration scolaire et de l'énergie ont diminué car il y a moins d'enfants et d'autre part, des économies ont été réalisées sur le poste « éclairage public » avec l'extinction des lampadaires à partir de minuit et du placement des lampes LED dans les bâtiments de la mairie.

fonctionnement-recette: budget voté: € 751.973,19
budget réalisé: € 784.292,09

M. le Maire: quand on retire l'excédent de l'année 2016 on est en équilibre budgétaire mais nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre. Le poste principal reste la masse salariale qui est incompressible et qui augmente lentement.

investissement-dépense: budget voté: € 341.966,20
budget réalisé € 113.816,02

investissement-recette: budget voté: € 341.966,20
budget réalisé: € 91.747,84

M. le Maire: certains travaux n'ont pas été réalisés et donc n'ont pas reçu de subventions en conséquence.
Vote du compte administratif:
Le compte administratif est approuvé à l'unanimité, ainsi que le compte de gestion du receveur.

Affectation des résultats:
Considérant que l'excédent de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

au compte 1068, la somme de 33 895.18 €

au compte 002, en recette de fonctionnement la somme de 181 792.06 €

au compte 001, en dépense d'investissement la somme de 22 068.18 €

Budget 2018:

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition de l'année précédente:
taxe d'habitation: 8.17%
taxe foncière bâtie: 15,97%
taxe foncière non bâtie: 8,23%

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 795.517,06 €
au poste 6811 dotations… ce sera la dernière année pour l'amortissement de l'étude du lotissement. La coopérative scolaire augmente pour la piscine et le voyage scolaire.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 557 727.18 €

Détail des propositions d'investissement:

H2E: les travaux d'éclairage de Blévy sont effectués et déjà réglés (solde 2017).
lave-vaisselle: il faut changer le matériel et remplacer l'évier.
chaudière école de Maillebois:
remaniage ancienne sacristie à Dampierre-sur-Blévy.
Plateaux surélevés de Blévy:
Place de Dampierre: 90% des travaux sont terminés.
Jardin du souvenir de Dampierre
Guirlandes de Noël: pour Blévy.
Achat de la Belle Epoque: remis au budget comme chaque année. L'enquête publique est en cours jusqu'au 27 mars.
Isolation des écoles: une étude est en cours avec la région, qui doit participer au financement à hauteur de 60 %. Le projet consiste à remplacer toutes les huisseries existantes par du double vitrage, ainsi que le doublage des murs intérieurs de l'ensemble des bâtiments. Après subventions, le coût restant à la charge de la commune s'établirait à 50 000 € environ. Les travaux sont nécessaires pour l'entretien et le confort de nos écoles.
maîtrise d'œuvre école isolation: aide de 50% par la région.
Solde du PLU…

Vote section investissement dans son intégralité: approuvé à l'unanimité.
Vote section fonctionnement: approuvé à l'unanimité.

Demande subvention FDI:

Des dossiers d'investissement peuvent prétendre à une subvention du FDI (plateaux surélevés, chaudières école
Le conseil municipal approuve à l'unanimité et charge M. le Maire d'effectuer les diverses demandes de subventions. M. Palat : ne pas oublier de demander l'aide de la CEE.

Convention Agglo et A02

M. le Maire explique qu'il s'agit de signer un avenant à la convention pour le transport scolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.
L'autorisation est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal qui charge M. le Maire de signer ledit avenant.

Convention SDIS:

Pour la défense contre l'incendie, il est nécessaire de signer une nouvelle convention avec le SDIS afin d'informatiser les points de gestion de l'eau dans les communes.
Le conseil accepte à l'unanimité.

Questions diverses

M. le Maire: nous avons reçu des appels d'offres pour vérifier l'état du réseau à Blévy par passage d'une caméra dans les canalisations.
M. Palat va s'informer sur les entreprises qui ont postulé.

M. le Maire : Nous avons reçu quelques lettres de remarques concernant la dégradation des routes cet hiver secondaire à l'humidité et au gel. Nous sommes conscients du problème. Mme Hardy: on s'en occupe.

Mme Hardy: Les travaux de la place de l'église à Dampierre touchent à leurs fins. Quant aux autres sites dégradés (La Verdière, Les Châtelets, Feuilleuse…), il faudra prendre contact avec les instances concernées.

M. Palat aimerait que quand les chasseurs se rassemblent à la salle polyvalente ils laissent quelques places de stationnement libres pour les patients du Dr. Godard.

M. Alleaume: la recherche des fuites sur les trois communes se poursuit.

M. Merlet: L'enquête publique est en cours pour la Belle Epoque. Il est regrettable que si peu de monde se soit senti concerné car ce genre d'enquête est une aide à la décision.
M. A. De Boisanger: Après l'enquête publique du PLU les gens ont compris que leur avis n'était pas pris en compte et que c'était du temps perdu pour tout le monde
La première réunion de la commission sécurité de Blévy a permis de faire quelques constats et des remarques. Un compte-rendu a été rédigé. Les prochaines réunions auront lieu les 29 mars et 12 avril.

Mme N. Bouillon: La poubelle de l'abri-bus a été enlevée et les enfants jettent leurs papiers par terre…
Mme F. Hardy: Elle a été enlevée car les gens y mettaient leurs magazines de publicité, le Fil de la Blaise et même le Bulletin Municipal.

Mme Chiron suite au conseil d'école a relevé de nombreuses remarques:
les délégués demandent un filet au niveau de la MAM pour arrêter les ballons.
M. Merlet: les ballons sont interdits sauf ceux en mousse et donc il n'y a pas besoin de filet.
Les délégués demandent un exercice « alerte incendie ».
M. JP Alleaume: la sirène incendie fonctionne.
M. le Maire: d'accord mais il faut s'assurer de savoir ce qu'il faut faire …
Mme Baëlen demande que soit bêcher le jardin de l'école de Maillebois avant fin juin.
Les délégués demandent un marchepied pour les petits pour monter dans le car.
M. le Maire: l'achat est en cours.
Les délégués demandent une étagère dans le garage pour mettre le matériel de sport de l'école de Blévy.
Les délégués demandent de faire des toilettes pour grands dans la maternelle en lieu et place de la douche inutilisée.
M. le Maire: est-ce réalisable?
Les maitresses demandent un autre surveillant à la cantine car les enfants ressortent indisciplinés.
M. le Maire: Ce n'est pas au corps enseignant de s'occuper du personnel de cantine.

Mme D. Girard: rappelle que chaque administré est tenu de trier ses poubelles.

****

FOIRE DE BLÉVY VIDE GRENIER/BROCANTE

ARTISANAT ET GASTRONOMIE

LE 20 MAI 2018

TERRAIN DE SPORTS DE BLÉVY

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

ENVIRON 150 EXPOSANTS et stands artisanaux, gastronomiques, forains